

Conseil municipal du lundi 6 mai 2013

Le lundi six mai deux mille treize, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres du conseil municipal étaient présents sauf Mme Isabelle CHATAIGNER, absente excusée, procuration à M. Bruno BERNARD ; Mme Wilma SINA-AUCANT, absente excusée, procuration à M. Laurent BAUDIQUÉY.

La séance est ouverte à 20h00.

Mme Cécile AUCANT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 8 avril 2013 n'appelle aucune observation. Il est validé comme tel par le conseil municipal.

Déclaration de projet : résultat de l'enquête publique :

L'enquête publique réalisée dans le cadre de la déclaration de projet pour le lotissement du stade n'a donné lieu à aucune remarque. La déclaration de projet va donc poursuivre son cours.

Le permis d'aménager a été accordé et les plis reçus suite à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de viabilisation du lotissement du stade (hors finitions) seront ouverts le 23 mai 2013.

La commission devra se réunir prochainement pour fixer les prix définitifs des parcelles.

Opération n°40 « cantine et accueil périscolaire » du BP commune 2013 : transfert de crédits :

Le Maire expose qu'il a reçu un arrêté préfectoral portant notification d'une subvention relative à l'aménagement de la cantine scolaire. Le montant de la subvention s'élève à 23 757 €.

Le Maire propose d'affecter cette recette à l'article 748371 de l'opération n°40. Afin d'équilibrer la section d'investissement du BP 2013, il propose d'affecter en dépense d'investissement de l'opération n°40 la somme de 15 000 € à l'article 2188 opération n°40 et la somme de 8 757 € à l'article 2313 opération n°40.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

Aménagement sécurité desserte de bus : résultat de l'appel d'offres :

Le Maire rappelle qu'un appel d'offres relatif à l'aménagement de sécurité de la desserte de bus située à Boussières-Papeteries a été lancé. Afin de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus, il est prévu : la pose de bordures, la création de trottoirs, la création d'un quai bus, la création d'un rétrécissement de chaussée, la gestion des eaux pluviales avec raccordement au réseau existant, la signalisation verticale et horizontale, la dépose et la pose de clôture, engazonnement, le nettoyage de bordures et de la dalle de l'abribus existant, le renforcement de l'éclairage public, l'éclairage de l'abribus.

L'estimation des travaux est de 45 000 € HT.

L'ouverture des plis a eu lieu le 10 avril 2013. Le Maire donne le résultat de l'analyse des offres dressée par le service d'aide aux communes de la CAGB, maître d'œuvre dans ce dossier :

Au regard de l'analyse des offres, les nouvelles notes conduisent au classement suivant :

Candidat	Prix des prestations	Valeur technique	Note totale	Classement
TAPONNOT	60	39	99	1
BONNEFOY	58	34	92	2
COLAS EST	38	39	77	4
ROGER MARTIN	12	40	52	5
EUROVIA	39	39	78	3

L'offre de l'entreprise **TAPONNOT**, classée n°1 et conforme, est économiquement la plus avantageuse. Le Maire propose de la retenir pour un montant de : **37 000.00 € HT, soit : 44 252.00 € TTC**

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité** et autorise le Maire à signer les pièces du marché et les avenants correspondants dans la limite des crédits qui sont prévus au BP, ainsi que toutes les pièces administratives nécessaires à la réalisation de ce chantier.

L'objectif est de démarrer les travaux au début des vacances scolaires d'été pour ne pas perturber les transports scolaires.

Révision du POS en PLU : point sur le dossier :

Le dossier dans sa version arrêt-projet, probablement l'un des plus importants de ce mandat, est quasiment finalisé. La seconde réunion publique aura lieu le 21 mai 2013 à 18h et à la suite de celle-ci débutera la phase d'enquête publique.

Le dossier sera soumis au conseil municipal pour approbation lors de la séance du 10 juin 2013. D'ici là, tous les conseillers devront relire l'ensemble des documents qui le composent afin de soumettre leurs éventuelles remarques.

Lors de sa définition, le PLU est projeté sur 25 ans mais sa durée de vie réelle est d'environ 15 ans. Il existera la possibilité, à l'issue de la troisième année, de faire un point et de proposer des modifications en fonction de l'évolution des constructions / aménagements sur les 3 premières années.

Il est à noter que dans le futur, la compétence urbanisme de la commune risque d'être transférée à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Contrat Territorial Jeunesse : intégration de la commune de Thoraise dans le dispositif :

La commune de Thoraise souhaite rejoindre les communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand-le-Château et Torpes dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse.

Il est proposé que Thoraise intègre le dispositif en septembre 2013 mais que les adolescents de Thoraise se rendent à Montferrand-le-Château pour participer aux animations. De plus, entre septembre et décembre 2013, les adolescents de Thoraise n'auront accès qu'aux animations et ce n'est qu'à partir de janvier 2014 qu'ils pourront aussi participer aux sorties (nombre de places réparties entre les cinq communes).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est **à l'unanimité** favorable à l'évolution du Contrat Territorial Jeunesse (signé avec le Conseil Général, Torpes et les Francas) pour intégrer une commune supplémentaire, Thoraise, dans le dispositif. Il autorise le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires pour ce dossier et signer tout document relatif.

Questions diverses :

Gaz de ville :

La convention avec GRDF pour l'acheminement du gaz de ville a été signée.

La papeterie Zuber-Rieder sera reliée avant l'été, sa chaudière sera remplacée durant les congés d'été et elle redémarrera à la rentrée avec une alimentation en gaz.

Il s'agit d'un grand pas pour la papeterie qui lui permettra non seulement de faire des économies d'énergie mais également de réduire considérablement le niveau de pollution émise.

Association « De la Fleur au Fruit » et vergers :

Suite à l'échange d'un terrain avec M. Fabrice VALLADONT, la commune est propriétaire d'une parcelle relativement importante (environ 50 ares) vers l'ancienne décharge. Ce terrain intéresse l'association « De la Fleur au Fruit » qui souhaiterait y créer un verger pédagogique.

L'association se chargerait de clôturer la zone pour la protéger des animaux et d'y planter différentes variétés d'arbres fruitiers (classiques, en espalier...) et notamment des variétés anciennes afin d'en assurer la sauvegarde.

Ce verger pédagogique sera ouvert aux enfants des écoles ainsi qu'aux adultes intéressés par des séances de formation sur toutes les phases de la vie d'un verger (taille des arbres, greffes, etc.).

Bien évidemment, l'occupation de ce terrain sera de longue durée. Il faut donc prévoir la signature d'un bail agricole, moins onéreux qu'un bail emphytéotique.

L'ensemble du conseil municipal soutient cette action. Un bail agricole sera donc préparé en ce sens.

Actuellement, l'association « De la Fleur au Fruit » loue 2 vergers à Torpes à une personne âgée. Il n'est donc pas impossible qu'elle ne puisse plus en disposer dans les années à venir, en fonction de la volonté des descendants du propriétaire.

L'association serait donc éventuellement intéressée par la location ou l'achat d'autres vergers.

EHPAD Avanne :

M. Roland DEMESMAY, membre du conseil de surveillance de l'EHPAD d'Avanne, nous informe :

- que les résidents intègrent l'établissement de plus en plus tard (80 ans environ) ;
- que l'accueil temporaire et l'accueil de jour ne fonctionnent pas très bien dans le sens où il y a très peu de demande.

Cérémonie du 8 mai :

Commémoration du 8 mai 1945 à 11h15 au monument aux morts suivie du verre de l'amitié à la MDL.

Réseau électrique :

M. Bertrand ASTRIC, Maire, a rencontré Mr PLOUGASTEL de ERDF.

Pour mémoire, des coupures assez nombreuses sur le 20 000 Volts avaient été notifiées à M.PLOUGASTEL en début de mandat mais ces notifications étaient restées sans suite.

M. PLOUGASTEL a repris contact récemment pour annoncer les travaux suivants sur le réseau :

1/ actuellement, la commune de Boussières est alimentée uniquement par Torpes. ERDF va tirer une nouvelle ligne entre le transformateur de Nela et Vorges-les-Pins de façon à créer une double alimentation pour Boussières et ainsi renforcer le réseau ;

2/ les bouclages alimentant la Papeterie Zuber-Rieder et l'usine PMPC seront télécommandables afin de pouvoir boucler sur une seconde ligne et rétablir le courant quasi instantanément en cas de coupure. Actuellement, ce bouclage sur la seconde ligne est réalisé manuellement, ce qui nécessite le déplacement d'un agent (plus long).

M. Bernard BONNOT rappelle qu'ERDF doit également intervenir pour retirer le poteau situé chemin de la Planche Ronde. Ce poteau est inutile puisqu'il n'est plus relié à rien depuis les travaux consécutifs à l'incendie du transformateur de Planche ronde. Ce point devra être vu en même temps que les autres travaux.

Inauguration de la cantine scolaire / accueil périscolaire :

Rappel : l'inauguration de la nouvelle cantine scolaire / accueil périscolaire se déroulera le vendredi 28 juin 2013 à 19h. Des « portes ouvertes » destinées aux habitants de Boussières se dérouleront le samedi 29 juin de 10h à 12h.

Petit Marché :

Le Petit Marché est maintenant définitivement fermé et la commune se retrouve sans commerce de proximité.

La commune va étudier les différentes possibilités existantes pour éventuellement recréer un commerce local plus viable dans un environnement économique différent.

Tournoi Multisports :

L'édition 2013 du tournoi multisports s'est déroulée le 4 mai dernier.

3 équipes de 10/13 ans et 3 équipes de 13/17 ans avec filles et garçons se sont affrontées et la journée fut une réussite.

M. Bruno BERNARD s'interroge sur la pérennité de cet évènement fort. Il s'agit d'une action citoyenne qui ne nécessite que très peu de moyens financiers, petits et grands se sont investis dans cette action qu'il est important de continuer à faire vivre.

M. Bruno BERNARD émet le souhait que cette action continue à être portée par les jeunes et au travers du futur CMJ si la prochaine équipe municipale en décide ainsi.

Problèmes rue du stade :

M. Laurent BAUDIQUÉY rappelle qu'il y a plusieurs problèmes au niveau de la rue du stade. En effet :

- 1/ les véhicules circulent beaucoup trop vite dans la rue du stade – problème de sécurité;
- 2/ des véhicules effectuent des dérapages (rodéo) la nuit sur le parking de la buvette;
- 3/ terrain multisports : même s'il est éteint la nuit, les gens éclairent le terrain avec les phares de leurs voitures et jouent au ballon jusqu'à 3h du matin;
- 4/ lors de la location de la salle du stade, il y a des problèmes d'incivilités et le mobilier est endommagé, notamment les tables.

Des solutions vont donc être mises en place pour ralentir les véhicules rue du stade (coussins berlinois par exemple).

L'accès du parking de la buvette aux véhicules va être revu, voir fermé.

Enfin, la commune sera dorénavant beaucoup plus vigilante lors de la location de la salle du stade.

Vestiaires du foot :

M. Laurent BAUDIQUÉY a remarqué que la tirette de commande du chauffage dans l'un des vestiaires du foot est cassée et de ce fait, la résistance chauffe en permanence.

Une minuterie/temporisation devra être installée de façon à ce que la résistance chauffe pour une durée déterminée puis s'arrête automatiquement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30